

PÔLE RURAL - Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen
« 20 ANS APRES : TOUTES PORTES OUVERTES. AU COEUR DES RECHERCHES
SUR LES SOCIETES ET LES ESPACES RURAUX »

Séminaire 2013-2014 (20^e édition) - Responsables : Philippe MADELINE et Jean-Marc MORICEAU

Séance du 13 mai 2014

Benoit Grenier
« Les persistances de la propriété seigneuriale au Québec
Seigneurs et censitaires après l'abolition »
MRSH - 13 mai 2014

Compte rendu réalisé par
Patrick Birée et Frédéric Chemin, doctorants en histoire rurale

Les historiens ont ignoré pendant longtemps la durabilité du régime seigneurial jusqu'au XX^e siècle. Les derniers versements de rentes aux seigneurs ne sont pourtant effectués qu'en 1940 et le Québec est le seul espace nord-Américain où a perduré l'espace seigneurial. L'abolition des rentes seigneuriales est un événement peu connu mais fondamental dans l'histoire de cette province canadienne.

Comme le souligne Louise Duchêne, « la seigneurie a précédé tout le reste », selon une transposition de la France vers la Nouvelle-France, sur le modèle de la Coutume de Paris rédigé en 1510. En 1620, les premières seigneuries s'établissent le long du fleuve Saint-Laurent et plus de trois cents seigneuries seront concédées avant la fin du régime français en 1763. Deux sortes de colonies cohabitent alors : celles de « colonisation » sur le littoral et d'autres d'« exploitation », à l'intérieur des terres. Après 1763, peu de seigneuries sont créées, occupées par certains roturiers, bourgeois britanniques en ascension constante. L'immigration anglaise se développe surtout après l'indépendance de l'Amérique du Nord et l'installation de loyalistes. Une nouvelle constitution voit alors le jour en 1791. Le mode seigneurial est maintenant interdit et les terres occupées sont de pleine propriété. Mais les seigneuries existantes sont conservées. Le territoire du Québec est alors divisé en deux zones : une zone seigneuriale (qui reprend les contours des anciennes seigneuries) et une zone de cantons (les *townships*) qui englobe spatialement la première.

La loi de 1854 met fin au régime seigneurial, c'est à dire aux droits, devoirs et privilèges des seigneurs. Cependant, plusieurs mesures sont prises : la pleine propriété est maintenue (ainsi la seigneurie de Beaupré revient de droit à son seigneur), les droits seront estimés et dédommagés par l'État au profit des anciens seigneurs par une cour spéciale nouvellement créée. Le rachat des rentes reste au choix des censitaires mais cela représente peu d'avantages et 80% de ceux-ci préféreront continuer de verser à la Saint-Martin d'hiver, le 11 novembre. Vers 1930, environ 60 000 ex-censitaires paient toujours des cens et des rentes sous forme de rente constituée et plusieurs décennies après la loi de 1854, ils n'ont toujours pas procédé au rachat du capital.

Modernité et féodalité vont cependant difficilement de pair et en 1935 une loi supprime les rentes seigneuriales. Des syndicats dans les communes sont créés pour rembourser les seigneurs et racheter les rentes, ainsi payées une fois pour toutes. La date du 11 novembre

1940 est fixée comme la dernière année de versement. Entre 1940 et 1950, 3 millions 200 dollars sont versés par 700 chèques à 550 individus ou entités qui détenaient ce capital de rentes constituées. La loi prévoyait un prêt jusqu'en 1981, mais en fait le processus fut clos en 1970.

Les historiens ont délaissé cette mémoire seigneuriale toujours persistante dans la société québécoise. Pourtant, on ne peut être qu'interpellé par la pérennisation de ce versement de sommes malgré tout symboliques à des seigneurs religieux, laïques ou à des particuliers jusqu'en 1940. Ce n'est que récemment que cette institution anachronique ne s'est réellement éteinte. Comment expliquer que le régime seigneurial disparu en 1940 soit associé à un régime plus lointain ?

Il existe donc un paradoxe saisissant entre histoire et mémoire. Le lien avec le berceau colonisateur que représente la seigneurie, synonyme d'occupation du sol et créateur du paysage est resté tenace dans une dimension plus vaste que la notion du simple seigneur colonisateur. La seigneurie est maintenant un objet du patrimoine à travers ses vestiges matériels et mémoriels (le manoir de Philippe Aubé de Gaspé à Port-Joly en est un exemple).

Pourquoi cette mémoire historique est-elle entretenue ? Est-ce dû à la difficulté de l'insertion de la seigneurie dans l'histoire contemporaine ? Le fait contraste avec l'oubli des historiens du XX^e siècle pour cette histoire, vestige de la féodalité. Autre contraste, l'altérité seigneurs/censitaires présentant une extinction lente et l'Église Québécoise à l'extinction beaucoup plus rapide.

Débat

Jean-Marc Moriceau : Cette histoire interpelle les ruralistes du vieux continent. Le modèle québécois s'apparente au régime seigneurial du régime francilien en France. Le parallèle existe avec ce qui s'est passé en France (et en Savoie) par rapport aux types de droits abolis. L'Île de Serq est encore médiévale de nos jours. Les aspects symboliques sont prégnants. Ils marquent un rapport à l'univers : « apporter son cens et ses faisances à sa dame seigneuresse à la Saint-Martin » en est révélateur de la place. Deux éléments intéressants émergent et perdurent : l'aspect matériel du modèle québécois et l'aspect culturel. Si cette structure traverse le temps elle le doit peut-être au fait d'avoir calqué le modèle francilien de l'Île-de-France, le « high-tech » de l'époque.

Philippe Madeline : Au delà des traces documentaires existe-t-il des traces matérielles dans le paysage de ces seigneuries ? Peut-on trouver des conflits, types conflits d'eau, par exemple ?

Alain-Gilles Chaussat : Vous avez clairement fait la distinction entre féodal et seigneurial et montré les liens pyramidaux entre seigneurs et censitaires. Mais existe-t-il des liens verticaux entre les seigneurs ?

PÔLE RURAL - Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen
« 20 ANS APRES : TOUTES PORTES OUVERTES. AU COEUR DES RECHERCHES
SUR LES SOCIETES ET LES ESPACES RURAUX »

Séminaire 2013-2014 (20^e édition) - Responsables : Philippe MADELINE et Jean-Marc MORICEAU

Séance du 13 mai 2014

Compte rendu réalisé par Thibaut PREUX, doctorant en géographie

Sébastien CAILLAULT, Maître de conférences en géographie à l'Agrocampus Ouest

« Le feu, la brousse et la savane. Modélisation spatiale de la dynamique des paysages soudaniens (Burkina Faso) »

Pourquoi s'intéresser aux feux de brousses ?

Les recherches sur les feux de brousse en Afrique sont globalement dominées par les écologues et biologistes qui focalisent leur attention sur les conséquences environnementales des processus. L'approche proposée par Sébastien Caillault s'éloigne d'une stricte lecture biophysique des feux pour intégrer les pratiques agricoles à l'origine des feux de brousse. Ces derniers apparaissent en effet comme des objets clés pour comprendre les transformations des systèmes agricoles, dans cette région fortement marquée par le développement de la production cotonnière depuis 1980. Ils sont par ailleurs le support de multiples discours dont l'étude révèle l'évolution des politiques environnementales depuis les années 1960. L'évolution des représentations des feux de brousse illustre ainsi le glissement progressif des politiques publiques vers une forme de patrimonialisation de l'espace agricole.

Les systèmes agricoles du Burkina-Faso : formes et dynamiques

Situé en domaine soudanien (800 mm de pluie de mai à novembre), le Burkina Faso est marqué par la présence d'une forte communauté rurale divisée en multiples ethnies. Les systèmes de production sont dominés par une agriculture familiale très peu motorisée. La gestion du foncier est dévolue au chef de village qui distribue les droits d'accès à la terre. La propriété privée n'existe pas et les tentatives étatiques d'individualisation de l'accès à la terre se sont toutes soldées par un échec. Cette dimension collective des pratiques agricoles est aussi visible à travers les coopératives qui jouent un rôle central dans le fonctionnement des systèmes agricoles et leur récente évolution. Elles ont ainsi contribué par le biais d'un système de crédit d'intrants à l'extension de la culture du coton, faisant du Burkina Faso le 1^{er} producteur mondial. Le coton est désormais au cœur des rotations culturales et imprime sa marque dans le paysage local. Il y côtoie le maïs et le sorgho dans un paysage très arboré (parcs de karités) à la géométrie irrégulière (petites parcelles).

Les transformations récentes du paysage de cette zone soudano-sahélienne interrogent le géographe et leur interprétation constitue un véritable défi, dans un contexte où les données statistiques et satellites sont insuffisantes pour en saisir toutes les nuances.

Comment expliquer l'évolution des paysages de savane ?

Des recherches bibliographiques couplées à un premier travail de terrain amènent Sébastien Caillault à questionner les affirmations selon lesquelles la densification des campagnes conduirait à une saturation progressive de l'espace rural et une régression des espaces de brousse. Par un travail d'analyse spatiale, il montre que si l'espace agricole empiète progressivement les espaces de brousse, c'est surtout le changement des paysages agricoles qui constitue la marque la plus forte d'une transformation des systèmes de production. La nucléarisation des familles, l'introduction des intrants et le développement progressif de la motorisation conduisent à une fragmentation du paysage et au développement des cultures au détriment des brousses.

Derrière l'évolution de ces formes, l'étude des discours produits par les agriculteurs sur leurs paysages quotidiens contribue à en éclairer les logiques de production. Une enquête de terrain (entretien dans les champs) a donc été entreprise. Il s'agissait de faire décrire aux agriculteurs les terres afin de mettre en avant les perceptions qu'ils en avaient. Deux grandes catégories s'opposent : d'un côté les agriculteurs marqués par l'héritage de la pratique itinérante, décrivant la terre par ses propriétés physiques (pour les animaux) ; de l'autre les « modernes » qui mettent en avant ses propriétés chimiques (pour les intrants).

Afin de dépasser cette caractérisation « simpliste », un observatoire photographique est mis en place. Il permet, au moyen de photographies prises par les agriculteurs, de comprendre quels sont les marqueurs paysagers du changement agricole. On note l'exemple de ce jeune éleveur qui met en valeur les équipements agricoles modernes, tout en cachant les formes traditionnelles d'exploitation de la terre (la daba, le parc arboré).

Cette transformation des systèmes agricoles depuis les années 1960, se double d'un retour de la jachère en lien avec des dispositions législatives qui excluent les paysans de certaines portions du territoire (création des aires protégées). Alors que les statistiques agricoles disponibles sont très partielles, l'étude de la dynamique des feux apparaît comme un moyen d'interroger ces évolutions.

Comment lire la dynamique des feux ?

Une première lecture des feux de brousse à l'échelle régionale conduit à priori à valider l'hypothèse du déterminisme climatique dans la dynamique des feux. Ceux-ci balayent en effet la région d'est en ouest, ce qui correspond à une oscillation climatique récurrente dans cette région. De nombreuses discordances apparaissent toutefois entre ce modèle global et les observations de terrain. Une analyse plus fine, appuyée sur des observations de terrain montre que les pratiques agricoles jouent un rôle central dans la dynamique des feux. Les premiers feux sont en effet allumés sur des sols squelettiques pour avoir un regain optimal, ceux-ci gagnent progressivement les sols plus profonds. Les structures spatiales produites sont toutefois difficiles à relier aux pratiques agricoles, notamment dans un contexte de forte conflictualité autour des feux (discours de « crise » porté par les autorités, droits coutumiers...). Pour dépasser cette difficulté, Sébastien Caillault propose d'utiliser un laboratoire virtuel (système multi agent) pour simuler la dynamique des feux. Ce type d'approches permet de formuler des hypothèses locales à partir d'observations empiriques implantées dans le SMA.

En conclusion, Sébastien Caillault insiste sur la nécessité de renouveler les approches des feux au Burkina Faso en dépassant le clivage entre sciences naturelles et sciences sociales. Dans cette perspective, il apparaît fondamental de réintégrer les pratiques

agricoles (« le geste paysan ») au cœur de l'analyse des espaces ruraux. C'est le cas des feux de brousses qui constituent des objets clés pour saisir les transformations des campagnes du Burkina Faso.

Plus généralement, Sébastien Caillaud déplore le fait que les géographes se dessaisissent des questions environnementales. La notion d'emboîtement d'échelles, centrale en géographie, permet pourtant de croiser de manière pertinente les approches locales et globales et de dépasser ainsi les cadres de l'écologie politique anglo-saxonne limités à la confrontation de quelques études de cas locales aux politiques environnementales globales.

L'enjeu consiste donc pour les géographes à se positionner sur l'utilisation des images satellites et des données spatiales pour mieux comprendre les pratiques agricoles.

Discussion

Philippe MADELINE revient sur la complémentarité des approches en géographie, notamment entre le travail de terrain et la recherche en laboratoire. Cette complémentarité, avec l'exemple de Sébastien Caillaud, est essentielle pour mieux comprendre le fonctionnement des systèmes agraires burkinabés. Ce travail de terrain qui constitue un volet important des recherches en géographie demande du temps que la durée actuelle des thèses tend à réduire dangereusement.

Philippe MADELINE : Comment s'est passé concrètement ton travail de terrain ?

Sébastien CAILLAUD : J'ai été hébergé dans un premier temps par un technicien de l'IRD qui travaille depuis une quarantaine d'années sur ce terrain. La première phase sur le terrain a été consacrée à me familiariser avec les rouages des systèmes fonciers locaux, notamment à la question des échanges de droits coutumiers. Lors des entretiens, j'ai pu bénéficier de l'aide de l'instituteur du village qui a joué le rôle de traducteur. Bien qu'introduisant un biais dans la conduite de l'entretien, le recours à un service de traduction s'est avéré indispensable dans un pays où de nombreux dialectes peuvent cohabiter.

Philippe MADELINE : Quel est le rôle des marchés internationaux sur la dynamique de la filière cotonnière au Burkina Faso ? L'Etat encadre-t-il cette production ?

Sébastien CAILLAUD : Je vous renvoie à l'ouvrage « *Le coton des paysans : une révolution agricole* » dans lequel Thomas Bessett montre que, loin d'être une innovation introduite depuis l'extérieur, le développement de la culture du coton est avant tout portée par les paysans locaux. Dans le cas du Burkina Faso, on voit très bien que si l'impulsion est donnée par l'Etat, les communautés paysannes en détournent très rapidement les principes initiaux pour en faire une culture à part entière. Cela démontre encore une fois que la dimension foncière est essentielle pour comprendre le fonctionnement de ce type de système agricole.

Jean-Marc MORICEAU : Dans une période où le temps passé sur le terrain est rogné par d'autres impératifs, ne regrettes-tu pas de ne pas avoir consacré plus de temps aux entretiens ?

Sébastien CAILLAUD : Il est vrai qu'il était difficile pour moi de passer plus de temps au Burkina, situation que je déplore. Néanmoins, la situation inverse peut conduire à des interprétations erronées du fait d'une trop grande empathie à l'égard des agriculteurs enquêtés. Il faut trouver une forme d'équilibre.

Jean-Marc MORICEAU : Les travaux des historiens sont-ils présents dans tes recherches ?

Sébastien CAILLAUD : Ils sont peu présents. Cette situation peut s'expliquer par mon parcours scientifique, puisque je suis naturaliste de formation. Il faut aussi noter que les travaux d'historiens portant sur l'Afrique sont relativement confidentiels, au sein d'un milieu assez fermé. Cela souligne l'importance du décloisonnement des approches et de l'interdisciplinarité.

Jean-Marc MORICEAU : De quels types d'archives/documentations disposes-tu ?

Sébastien CAILLAUD : Globalement, peu de données sont disponibles sur ce type de terrain. Les statistiques agricoles, lorsqu'elles existent, sont souvent agrégées à l'échelle de l'Etat et peu de données locales sont accessibles. La diffusion d'images satellites et leur traitement offre toutefois l'opportunité de travailler à une échelle fine avec des données régulièrement actualisées.

Jean-Marc MORICEAU : A quoi renvoie exactement le terme de jachère que tu emploies à plusieurs reprises ?

Sébastien CAILLAULT : Au Burkina Faso, il s'agit essentiellement d'espaces appropriés, mais réservés au pacage du bétail. Généralement, la succession culturale s'établit selon le calendrier suivant : un régime de feu succède à la saison humide, avant l'arrivée de la saison sèche. La jachère intervient à la fin de ce cycle.

Jean-Marc MORICEAU : On voit bien ici les difficultés de définition du terme, car en France depuis les travaux de François Sigaut on considère que ce terme est tout sauf synonyme de repos !

Marcel ROUPSARD : Quel lien faites-vous entre le système de production, l'espace et la densité de population ?

Sébastien CAILLAULT : On voit bien encore ici les difficultés de terminologie car pour moi on ne peut pas parler de saturation de l'espace, mais plutôt d'une dualisation avec d'un côté un espace densément peuplé et cultivé et de l'autre l'espace protégé, « mis sous cloche ».